

Revue par les pairs des SNDD: un outil de suivi des ODD et instrument potentiel pour le FPHN

Evènement parallèle, New-York le 30 juin 2015

*Expérience de la revue par les pairs
et perspectives pour l'après 2015*

Christian Brodhag

*Directeur de Recherche Ecole des Mines de Saint-Etienne
Ancien délégué interministériel au Développement Durable (France)*



Les stratégies de développement durable

- Les SNDD dans les textes
- Le contenu et le processus des SNDD



Les SNDD dans les textes internationaux



- « *Chaque pays devrait réaliser, aussi tôt que possible, si possible avant 1994, une revue de capacité, et de construction de capacité, pour concevoir des **Stratégies Nationales de Développement Durable**. (...) Comme aspect important de la planification globale, chaque pays doit rechercher un consensus interne à tous les niveaux de la société sur les politiques et les programmes nécessaires pour la mise en œuvre de leur programme Agenda 21 dans le court et le long terme. Ce consensus doit résulter d'un dialogue participatif avec les groupe d'intérêts pertinents* ». Rio 1992, Agenda 21 - §37.4 et 37.5.
- 1997 Assemblée Générale Rio + 5 : délais porté à 2002
- En 2000, les Objectifs Développement du Millénaire (ODMs) demande « *d'intégrer les **principes** du développement durable dans les politiques et les programmes pour inverser la perte des ressources environnementales* » (objectif 7, cible 9).
- Johannesburg recommande de « *fournir un appui à l'élaboration de **stratégies et de programmes de développement durable**, notamment pour la prise de décisions concernant les dépenses d'équipement et le développement des entreprises;* » (SMDD, Johannesburg, 2002: §19a).

Projet de l'accord d'Addis-Abeba de juillet 2015 sur le financement



- « Nous reconnaissons les besoins des pays dans des situations particulières, y compris les pays les moins avancés (PMA), les pays sans littoral en développement et les petits États insulaires en développement (PEID), les pays en situation de conflit et de post-conflit, l'Afrique subsaharienne ainsi que les défis spécifiques auxquels sont confrontés les pays à revenu intermédiaire. À ce sujet, **nous nous engageons à renforcer le soutien à la mise en œuvre des stratégies et programmes d'action pertinents** » §7
- « Des **stratégies de développement durable** appropriées au niveau **national** cohérentes, appuyée par des cadres nationaux de financement intégrés, seront au cœur de notre effort pour mettre seront au cœur de notre effort pour lutter contre la pauvreté grâce à une **croissance durable et l'industrialisation, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale**, Nous réaffirmons que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement économique et social et que le rôle des politiques nationales, des ressources nationales et des stratégies de développement ne peut pas être surestimée » §8

Les SNDD dans l'agenda post 2015



- III. Suivi et examen .
- 1. *Une **structure solide, efficace, inclusive et transparente de suivi et d'examen, opérant aux niveaux national, régional et mondial, assurera à nos citoyens une mise en place efficace et une imputabilité de ce Programme.***
- 2. *Tous les Etats membres s'engageront volontairement dans le processus de révision, en prenant en compte les différences entre pays en termes de capacités et de niveau de développement ainsi qu'en respectant les politiques et priorités nationales. Une appropriation nationale étant la clé de la réussite du développement durable, les résultats d'actions au niveau national devront être communiqués à un niveau régional et mondial.*
- (...) *Au niveau national*
- 4. *En se basant sur les instruments existants de données et de planification, telles que les **stratégies de développement durable nationales**, nous encourageons tous les états membres à développer dès que possible des réponses nationales ambitieuses aux ODD et à leurs cibles.*
- 5. *Chaque état membre pourrait, au **moins une fois tous les quatre ans**, mener un examen sur le progrès solide et non solide et inclusif sur les progrès, basé sur un rapport national et complété par des contributions provenant de sociétés civiles, d'universités, de gouvernements locaux, des Nations Unies, du secteur privé et d'autres acteurs. Les parlements nationaux peuvent jouer un rôle important dans le processus d'examen, tout comme d'autres institutions nationales comme les Conseils Nationaux pour le Développement Durable et les autorités locales.*

Définition et contenu des stratégies nationales SNDD



UN DESA a défini une SNDD comme: « *un processus coordonné, participatif et itératif de jugements et d'actions permettant d'atteindre des objectifs économiques, environnementaux et sociaux d'une façon équilibrée et intégrée aux niveaux nationaux et locaux* »

Guidance in Preparing a National Sustainable Development Strategy, Background Paper,
Outcome of the International Forum of Accra, DESA/DSD/PC2/BP13, November 2001

Les composants des SNDD

1. *intégration des politiques (3 piliers)*
2. *échéances intergénérationnelles (LT)*
3. *analyse et évaluations (coûts et avantages)*
4. *indicateurs et cibles quantitatives*
5. *coordination entre les institutions (niveau PM)*
6. *gouvernance locale et régionale*
7. *participation des parties intéressées*
8. *système de suivi et d'évaluation* (confié à une organisation indépendante)

OECD, 2005. National strategies for sustainable development: Good practices in OECD countries.
Report presented at the OECD Annual Meeting of Sustainable Development Experts, Paris 3–4 October 2005

Éléments clés d'une SNDD



- **Mécanismes de rétroaction.** L'établissement de mécanismes de rétroaction inclut le suivi, l'apprentissage et l'adaptation, et vise à mettre en œuvre une attitude d'amélioration continue, et de changement des valeurs et des visions existantes par un processus cognitif.
- **Coordination avec le budget national.** Les objectifs stratégiques et les initiatives doivent être coordonnés avec et intégrés dans le processus de budget national. Les efforts de ce type sont appelés intégration horizontale.
- **Intégration verticale.** L'intégration verticale considère la coordination, dans une perspective de développement durable, des niveaux sous-nationaux et les entités locales.
- **Les initiatives de mise en œuvre de politiques.** Le quatrième enjeu couvre les initiatives de mise en œuvre de politiques, en particulier les réformes fiscales, pour intégrer les objectifs environnementaux.

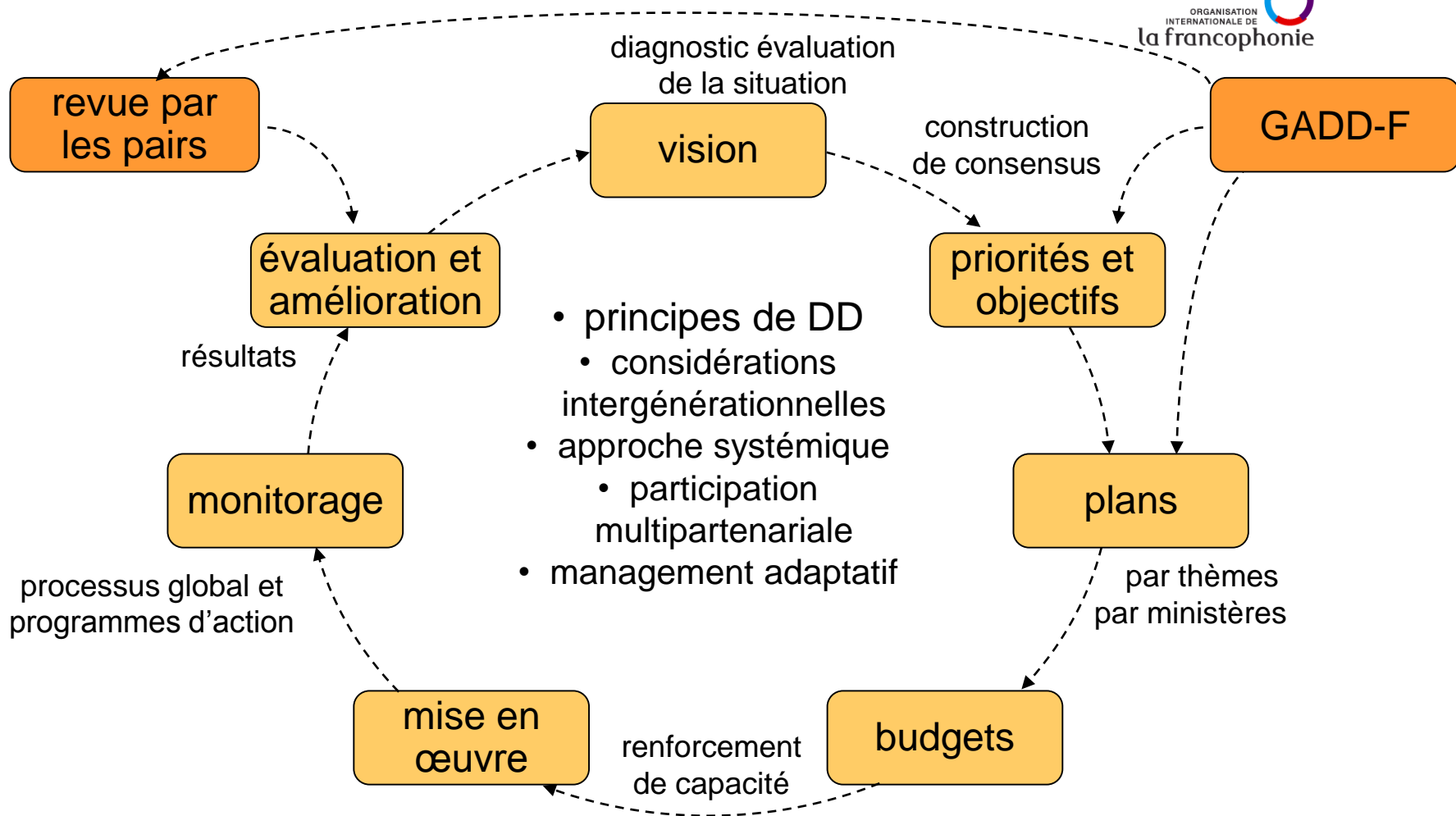
D'après l'étude IISD de Stratégies nationales de développement durable de 19 pays, in Swanson, D.A., Pintér, L., Bregha, F., Volkery, A., Jacob, K., IISD and GTZ, 2004. *National strategies for sustainable development: Challenges, approaches and innovations in strategic and coordinated action*. Available on www.iisd.org/pdf/2004/measure_nat_strategies_sd.pdf.

Pourquoi une SNDD ?



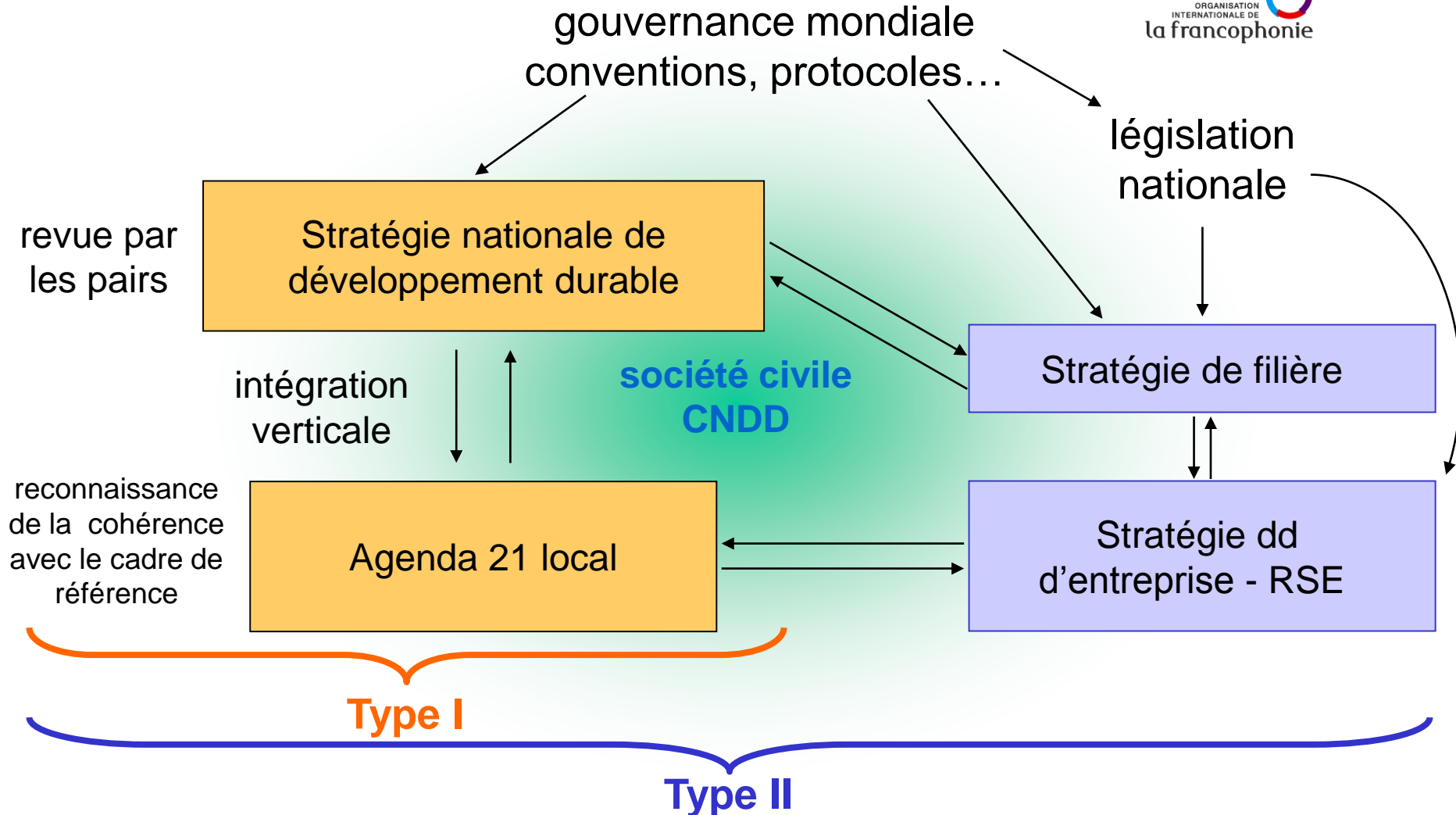
- mettre en place des **systèmes flexibles** pour améliorer en permanence la gestion des affaires publiques afin de promouvoir la cohérence entre les diverses mesures prises (politiques, stratégies, programmes sectoriels, etc.);
- **impliquant la société** toute entière
- autorisant le **partage** des enseignements de l'expérience et des solutions, la négociation dans un climat de transparence, la coopération et la concertation ;
- passer d'une vision axée sur les actions à mener (projets, réformes législatives, etc.) à une **conception axée sur la cohérence** , l'intégration et les résultats (l'impact des mesures prises) ;
- passer d'une planification sectorielle à une **planification intégrée** qui met en exergue les synergies d'action à exploiter ;
- optimiser l'usage des moyens disponibles, en évitant les doubles emplois et en recherchant les **synergies** intersectorielles et inter-territoriales ;
- réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure pour enclencher un processus de **développement animé et financé de l'intérieur** ;
- favoriser la mobilisation des financements additionnels de la coopération en établissant un **cadre cohérent** et attractif pour les **bailleurs** de fonds ;

Le processus d'amélioration des SNDD



éléments de management
stratégique public

Intégration de la gouvernance et des politiques



Type I et II en référence aux initiatives lancées à Johannesburg, participation du secteur privé renforcée dans le processus post 2015

Expériences de revues par les pairs

- Les revues menées par la Francophonie
- Le contenu
- Intérêt et apports



La revue par les pairs: une tradition établie en francophonie



Côte d'Ivoire



Comores



Bénin



Mali



Burkina Faso



Gabon



Togo



Belgique et
Wallonie



Niger



Sénégal



France



Canada-Québec

Objectifs d'une revue par les pairs



Revue par les pairs Mali

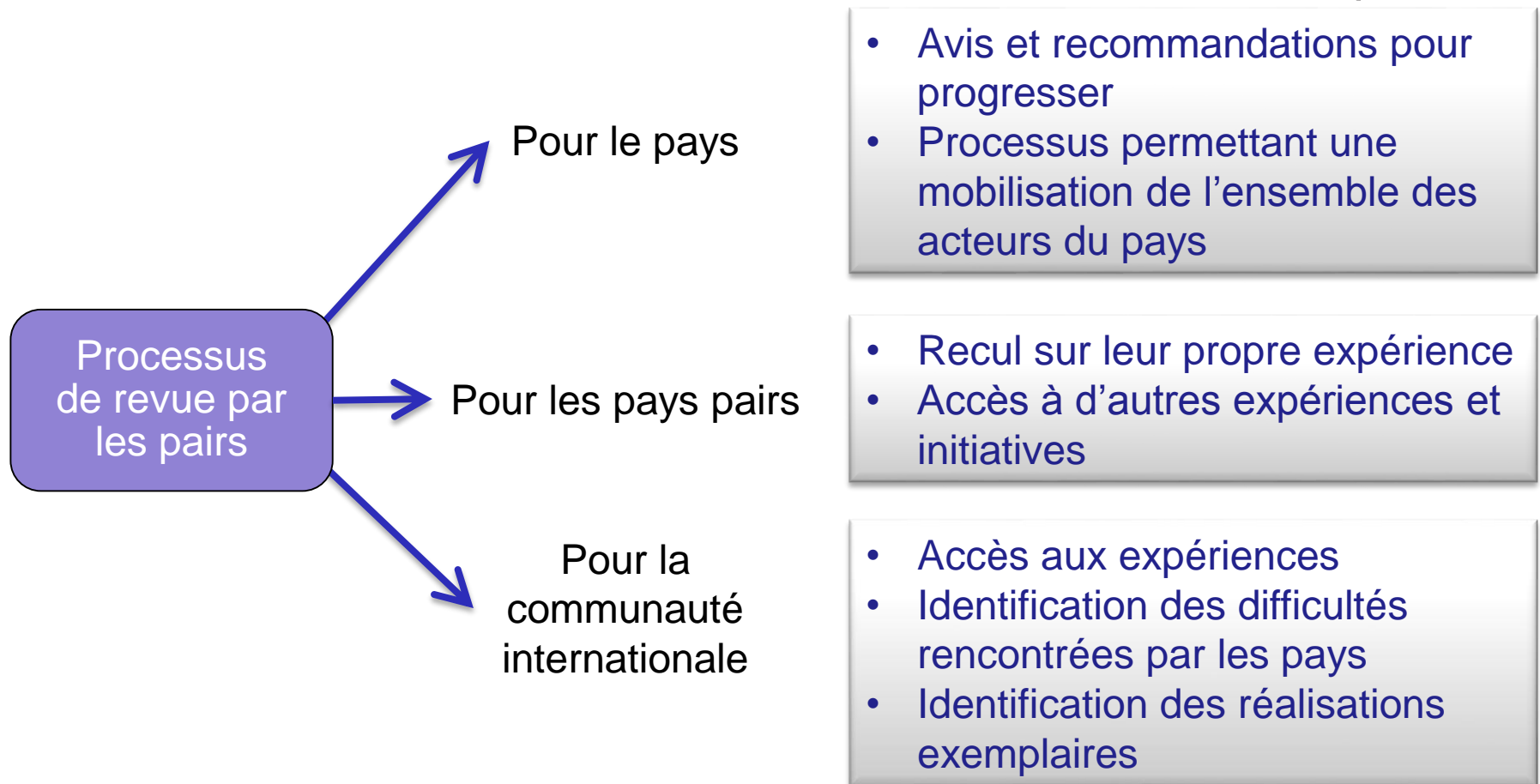
- Une **auto-évaluation** du cadre stratégique de planification du DD
- Une **mutualisation volontaire des attentes, expériences et leçons apprises des catégories d'acteurs nationaux**
- Une **mutualisation volontaire des attentes, expériences et leçons apprises entre pays**

Atouts d'une revue par les pairs



- un **regard extérieur** qui peut aider à appréhender les atouts et les problèmes ;
- un **renforcement des capacités**, d'apprentissage et d'expérimentation de méthodes d'évaluation ;
- un accroissement de la **visibilité** du cadre de planification ;
- une **vision plus équilibrée** sur les différents aspects du développement durable ;
- une création de réseaux, une incitation à la communication, au **dialogue et à la collaboration** ;
- une stimulation des interactions entre les **pouvoirs publics** et la **société civile et secteur privé** ;
- une **légitimité** (interne, externe)

Les apports d'une revue par les pairs



La revue par les pairs peut-être un élément de l'apprentissage collectif des politiques de développement durable

Qui ? Quel contenu ?

- **Le processus de revue par les pairs n'est pas une évaluation/sanction**
 - **Ce n'est pas une évaluation bureaucratique fondée sur la vérification d'indicateurs ou de la mise en place de procédures**
 - **C'est un processus permettant la mise en perspective des enjeux et solutions adaptées au pays, à son contexte et son histoire...**
 - **Il tire des enseignements**
- **Il s'agit de pairs, car les experts conviés sont des praticiens qui disposent d'une expérience et non des consultants ou des cabinets d'audit déconnectés de l'action qui appliqueraient des référentiels formels**
- **La revue par les pairs n'est pas un mécanisme extérieur mais peut être intégré dans les processus :**
 - **D'élaboration et de révision de la SNDD nationale**
 - **Dans le**

Démarche et contenu d'une revue par les pairs

- Méthodologie
- Etapes

Méthodologie de la revue par les pairs

- **L'approche proposée doit satisfaire différents principes :**
 - La revue doit rester **peu coûteuse**.
 - L'approche doit être **volontaire**.
 - La revue doit être relativement **simple et reproductible**.
 - Elle doit pouvoir être entreprise sur un **temps relativement court**.
 - Elle devrait être flexible mais avec un **cadre méthodologique** commun
 - Elle ne doit **pas porter de jugement ou évaluer des performances**
 - Elle doit se concentrer sur les **partages d'expérience et l'apprentissage**.
- **Une approche qui ne soit pas basée sur des prescriptions mais sur une série d'options, est susceptible d'être la plus acceptable.**
- **Le processus de revue par les pairs sera la propriété collective du pays cible et des pays partenaires :**
 - Le pays cible aura la responsabilité de décider comment il utilise les recommandations émises et le rapport sur la revue (question politique) ;
 - L'équipe de pays pairs pourra regarder comment en tirer des leçons génériques, pertinentes et applicables chez eux ;
 - Du corps de connaissance issu du séminaire pourront être extraits des enseignements communs sur ce qui fonctionne bien (et mène au succès) et ce qui fonctionne moins bien (et mène à l'échec ou présente un défi permanent), enseignements qui seront pertinents à l'échelle internationale.

Principales étapes d'une revue

Phase 1 : Organisation

- 1.1 : Mise en place d'un mécanisme institutionnel
- 1.2 : Mobilisation des parties prenantes
- 1.3 : Lancement officiel

Phase 2 : Élaboration Rapport de Contexte:

- 2.1 : Formation aux outils d'analyse (ex: GADD-F)
- 2.2 : Rédaction Rapport de Contexte
- 2.3 : Analyse du Rapport avec les Outils

Phase 3: Atelier de la Revue

- 3.1 : Atelier de la Revue avec les parties prenantes et les experts des pays pairs.
- 3.2 : Formulation et remise des Suggestions et recommandations des experts des pays pairs
- 3.3 : Intégration des recommandations et amélioration du document

Le Contenu d'un rapport de Contexte



Dans un Rapport de Contexte, les experts nationaux font une analyse des cadres stratégiques de planification existants en mettant l'accent sur les paramètres suivants:

1. **Processus (Implication des parties prenantes)**
2. **Contenu (Équilibre des dimensions du DD):
Application de la GADD-F**
3. **Résultats de mise en œuvre (Leçons apprises ou difficultés probables)**
4. **Mécanisme de suivi-évaluation (Indicateurs et Gouvernance)**
5. **Mécanisme de financement (APD, Ressources interne, PPP)**
6. **Égalité Homme-Femme (Lutte contre les inégalités)**

Éléments nouveaux du calendrier 2015

- Nouveautés du processus post 2015 / période précédente
- Les options possibles



Différences entre les Agendas

2000 - 2015

- Le document Agenda 21, les OMD
- Objectifs disjoints pour les organisations internationales
- Financements publics
- Partenariats
- Pas de mandat d'évaluation pour la Commission du DD



Post 2015

- Les Objectifs de Développement durable
- Objectifs communs de DD pour toutes les organisations
- Financements et investissements publics et privés
- Mandat d'évaluation pour le FPHN

Les options possibles

L'échelle géographique pour les pairs

- **Pairs issus de la même région :**
 - **Connaissance des mêmes conditions économiques et sociales**
 - **Ayant des relations avec les mêmes institutions économiques régionales**
 - **Facilite l'intégration régionale du processus de suivi et d'examen**
- **Pairs issus de régions différentes**
 - **Transfert plus large d'expériences**
 - **Facilite une universalité de la procédure**

Un programme Francophone ?

- **Pour faciliter le processus**
- **Pour baisser les coûts**

New-York, 30 juin 2015



Merci de votre attention...

*Christian Brodhag
brodhag@emse.fr*